

Procès-verbal du Conseil Municipal du 28 octobre 2022

Le Conseil municipal s'est réuni le vendredi 28/10/2022 à 18h à la salle d'honneur de la Mairie. L'ordre du jour était le suivant : **élection du maire et des adjoints**

L'ensemble du conseil était présent soit 19 membres :

Mr Laurent LELEU, Mme Florence RANC, Mme Valérie BOUSQUET, Mr Pierre AVERSENG, Mme Nadine SOVA, Mr Jean ALBERTON, Mme Annie MONTOYA, Mr Christophe GAY, Mme Aurélie DAMIA SOTUS, Mr Michel BLANCHARD, Mme Sabine PEREZ, Mr Didier SICARD, Mme Aude MESSONNIER, Mme Corine GERARD, Mr Jean-Pierre ZANET, Mr Rémi DIAZ, Mme Caroline BEAUJARD, Mr Sébastien ESTIEU, Mr Frédéric GLEYZES.

Secrétaire de séance : Caroline BEAUJARD

Mr Laurent Leleu ouvre le conseil en précisant que la présidence sera tenue par le doyen, Michel Blanchard. Celui-ci prend la parole et procède à l'appel, constatant de fait le quorum. Il remercie ensuite Mr Marc Mengaud pour ses années à la tête du village avant d'accueillir Frédéric Gleyzes au sein de l'équipe majoritaire.

La volonté de poursuivre le mandat commencé et de terminer les actions en cours a mené ses membres à réfléchir à une candidature lorsque Laurent Leleu a déclaré ne pas poser sa candidature.

Plusieurs réunions collégiales du conseil ont eu lieu au cours desquelles il a été décidé que le renouveau viendrait de la candidature de Rémi Diaz qui incarne la volonté d'engagement dans une démarche constructive et positive pour donner un nouvel élan à Lanta.

Avant de donner la parole aux candidats, Mme Caroline Beaujard est élue secrétaire de séance et Mr Pierre Averseng ainsi que Mme Corine Gérard sont désignés pour être assesseurs.

Précédent l'intervention de Rémi Diaz, Florence Ranc et Christophe Gay annoncent leur candidature.

Rémi Diaz prend la parole en confirmant sa volonté d'impulser une nouvelle dynamique pour le village en présentant sa candidature. Transparence et ouverture pour travailler différemment.

Il passe alors la parole à Florence Ranc qui s'exprime en indiquant qu'aucun membre du conseil n'est légitime pour remplacer Marc Mengaud et qu'il aurait fallu que tout le monde démissionne. Cela étant, puisque cela n'a pas été fait, elle présente sa candidature, même si elle sait qu'elle n'est pas la candidate préférée.

Christophe gay confirme ensuite sa candidature pour, dit-il, travailler autrement avec cohésion transparence et communication.

Les élus sont ensuite invités à voter et le résultat du vote est le suivant :

16 voix pour Rémi Diaz, 2 voix pour Florence Ranc et 1 voix pour Christophe Gay.

Rémi Diaz est donc élu maire de Lanta.

Il prend la parole pour remercier la confiance que la majorité du conseil municipal lui a témoigné. Il rappelle qu'il y a un devoir d'apaisement et de rassemblement pour le bien de la commune, avec cohérence et renouveau. Le tout à l'appui d'u travail en équipe et en s'appuyant sur l'implication de chacun et chacune.

Il procède ensuite à la lecture de la charte de l'élu local et propose le maintien du nombre d'adjoints à 5. **Cette proposition est mise au vote et est approuvée à l'unanimité.**

Mr le Maire soumet ensuite au vote la seule liste d'adjoint proposée et qui obtient 16 voix pour et 3 votes blanc :

1^{ère} adjointe : Corinne Gerard

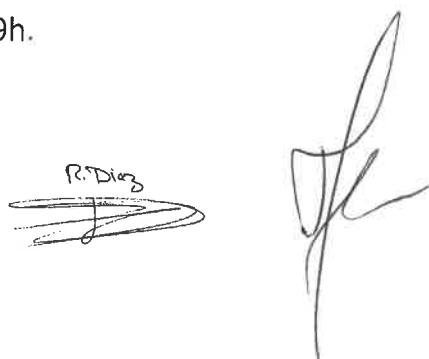
2^{ème} adjoint : Jean Alberton

3^{ème} adjointe : Annie Montoya

4^{ème} adjoint Pierre Averseng

5^{ème} adjointe : Caroline Beaujard

La séance est levée par le maire, Rémi Diaz, à 19h.



The image shows two handwritten signatures. The first signature on the left is "R.Diaz" written above a stylized, cursive "J". To the right of this is a more fluid, vertical cursive signature.